

RAPPORT DU CONSEIL

RÉUNION ANNUELLE DE L'ASSEMBLÉE DES PARTIES

12 décembre 2025

Composition du Conseil

1. En 2025, le Conseil de l'OIDD comprenait les six membres suivants : Mehmet Hasan Göğüş (président), Diego García-Sayán, Carlo Albergo Giusti, Hoang Ly Anh, Ahmer Bilal Soofi et Zhou Xiaoyan.

Rôle consultatif du Conseil

2. Conformément aux documents de gouvernance de l'OIDD, le Conseil est chargé d'une mission consultative au sein de l'Organisation. Ses membres siègent à titre individuel en tant que spécialistes de l'état de droit et du développement.

Activités du Conseil

3. Les 7 et 8 juillet 2025, le président et trois membres du Conseil se sont retrouvés à Rome pour la réunion annuelle en présentiel au siège de l'OIDD.
4. Il s'agissait de la première réunion présidée par l'ambassadeur Mehmet Hasan Göğüş, qui a été élu président par consensus en février 2025. Il s'agissait aussi de la première réunion du Conseil depuis l'adoption du Plan stratégique de l'OIDD pour 2025-2028, au sujet duquel le Conseil a été consulté lors de sa session de juin 2024.
5. À la suite du discours d'ouverture du président, la directrice générale a présenté les dernières informations en date sur les activités de l'OIDD depuis la réunion précédente, en soulignant les progrès réalisés en réponse aux recommandations antérieures du Conseil.
6. Le bureau de la directrice générale a présenté en détails le nouveau Plan stratégique 2025-2028. Le Conseil a bien accueilli ce nouveau plan, qu'il considère bien structuré et réaliste, avec des résultats clairement définis qui guideront l'OIDD et son personnel pour promouvoir l'état de droit en faveur de la paix et du développement durable. Les membres ont salué le vaste processus de consultation inclusif dont le Plan découle, et ont exprimé leur fierté d'y avoir contribué.
7. Le directeur par intérim des programmes a donné au Conseil des informations sur la mise en œuvre du Plan au travers des programmes de l'OIDD, en illustrant des activités pour chacun des six principaux résultats. Il a été noté que le Résultat 1 – Étendre l'accès à la justice – représentait plus de la moitié du portefeuille global de l'OIDD.
8. Une session dédiée a été organisée sur le thème « Diversifier la base de donateurs de l'OIDD : identifier de nouvelles opportunités de financement et de partenariat ». Au cours de cette discussion, menée par la directrice générale,

les membres ont fait remarquer que la demande mondiale de soutien en matière d'état de droit continue d'augmenter dans un contexte de conflit, de fragilité et d'inégalités, alors que les donateurs ont de plus en plus réorienté leurs priorités vers les dépenses en aide humanitaire, en sécurité et en défense, entraînant des baisses significatives des budgets de développement.

9. Le Conseil a salué les efforts continus de l'OIDD pour élargir sa base de financement malgré les contraintes financières, et a pris note de ses récents accomplissements, dont : un nouvel accord avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, qui augmente le financement de base de 40 % ; un partenariat pluriannuel avec le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe ; la toute première contribution de base du gouvernement turc ; un financement supplémentaire de l'Italie pour les programmes ; et le soutien financier continu des Philippines et d'États non membres comme le Canada, le Danemark, la Suisse et le Royaume-Uni.
10. Les membres ont souligné l'importance d'accroître la visibilité de l'OIDD au travers d'un plaidoyer politique et d'événements ciblés, et suggéré de consolider les liens avec les partenaires, dont le Groupe de la Banque mondiale, et avec les organisations régionales comme l'ANASE.
11. Il a également été proposé de collaborer avec l'Organisation de la coopération islamique, d'établir des partenariats avec le monde universitaire et des groupes de réflexion pertinents, et d'explorer les opportunités que constituent les fondations privées comme la Fondation Aga Khan et la Fondation Calouste Gulbenkian.
12. La directrice du programme Recherche et apprentissage a présenté le travail de recherche et politique de l'OIDD, en mettant l'accent sur la justice coutumière et informelle (JCI). Le Conseil s'est montré très intéressé par le sujet, en faisant remarquer que diverses formes de JCI dans leurs propres pays constituent des mécanismes efficaces de résolution des litiges et aident à alléger la pression sur les systèmes de justice formels.
13. Pour finir, le président a souligné que cette réunion survenait à un moment charnière pour les relations internationales et pour la pérennité financière de l'OIDD, et a réaffirmé le soutien du Conseil envers le mandat spécifique de l'Organisation et son rôle crucial face aux défis mondiaux actuels.

FIN/